

10 Port-Gentil

Administration: Une mission conjointe Cnss/ministère du Budget chez Bernard Apérano

Quid des prestations sociales des assurés CNSS ?

Vianney MADZOU
Port-Gentil/Gabon

IDENTIFIER et recenser tous les agents payés sur crédits délégués et qui font partie des collectivités locales et de la mairie. C'est l'objet de la mission conjointe Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss)-ministère du Budget, qui vient de séjourner dans la capitale économique. Barnabé Mounquengui, chef de service Immatriculation à la Cnss, et M. Mohessou, directeur général adjoint des Normes et Statistiques ont été reçus par le maire de Port-Gentil, Bernard Apérano. Avec lui, ils ont évoqué des questions liées à l'immatriculation des agents émergeant au

budget de la mairie. Le représentant de la Cnss en a profité pour donner des détails sur l'enrôlement biométrique auquel va procéder son institution. M. Mounquengui a, par ailleurs, présenté les avantages de la nouvelle carte biométrique qui permet aux agents de suivre, de façon efficiente, leur carrière. Ceux-ci pourront, à partir de cette carte, vérifier les cotisations de leur employeur, simuler des calculs sur leur pension retraite et bénéficier de bien d'autres prestations offertes par la Cnss. « *Le Budget est associé à cette mission parce qu'il doit contrôler la masse salariale et, surtout, supprimer définitivement les événements générateurs de la dette liés à la Cnss* », a expliqué le représentant du ministère du



Photo : VM

Le chef de service Immatriculation Cnss, Barnabé Mounquengui, a décliné au maire les avantages de la nouvelle carte biométrique.

Budget. Non sans préciser que cette dette fait en sorte que la Cnss a suspendu les prestations so-

ciales. Une situation que vivent d'ailleurs difficilement les agents de la mairie de Port-Gentil, qui ont inscrit ce point dans le cahier de revendications, lors de la grève d'une semaine qu'ils ont observée récemment. A ce sujet, M. Mohessou a apporté des précisions importantes permettant d'édifier les agents qui affirment que les prélèvements ne sont plus reversés au trésor public depuis plusieurs années. « *Les cotisations sont effectivement reversées au trésor. Le problème de suspension de prestations est plutôt dû à des arriérés qui doivent être apurés par l'État. Ce sont des arriérés qui ne sont pas forcément liés à la mairie de Port-Gentil. On ne va pas faire deux poids deux mesures. Donc, l'apurement de cette dette col-*

lective est la condition sine qua non pour que les prestations soient de nouveau servies », a indiqué le représentant du ministère du Budget. Tout serait en train d'être mis en place pour que la situation soit régularisée et que les agents concernés par la suspension des prestations soient rétablis dans leurs droits. Avoir des situations à jour passe par la maîtrise des effectifs et l'assainissement des comptes, avant d'aboutir à l'apurement de la dette. C'est, à en croire le directeur général adjoint des Normes et des Statistiques, le processus enclenché par le ministère du Budget, qui devrait permettre de régulariser la situation dans les plus brefs délais.

Appui à la sa santé

Gabon Télécom offre 200 moustiquaires imprégnées au centre de Santé maternelle et infantile



Photo : DR

Le DG de Gabon Télécom remettant une moustiquaire imprégnée à une mère.



Photo : Jean Paulin ALLOGO

La responsable du centre de santé maternelle et infantile de Port-Gentil, lors de son intervention.



Photo : Jean Paulin ALLOGO

L'assistance, composée des mères et leurs enfants, entre autres.

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

L'OPÉRATEUR de la téléphonie mobile Gabon Télécom, dans le cadre du partenariat public-privé, a offert dernièrement deux cents moustiquaires im-

prégnées au centre de Santé maternelle et infantile de Port-Gentil, situé en face de la mairie du deuxième arrondissement. Le geste symbolique a été accompli par le directeur général de Gabon Télécom, Abderrahim Kou-

maa, en présence du Dr Aimé Pamphile Békale et Milène Bia, respectivement directeur régional de Santé et responsable du centre de SMI de Port-Gentil. Mais avant de procéder à la remise des dites moustiquaires imprégnées, qui

seront rétrocédées aux femmes enceintes et aux bébés de 0 à 5 ans, afin de les aider à se prémunir contre le paludisme, la responsable du centre de SMI de Port-Gentil a remercié Gabon Télécom pour l'acte posé en faveur de l'entité de

santé dont elle a la charge. « *Nous remercions Gabon Télécom pour son élan de générosité envers notre centre de santé maternelle et infantile. La cérémonie de remise de moustiquaires imprégnées entre dans le sillage de la Journée mondiale de la lutte contre le*

paludisme, célébrée le 25 avril », a précisé Milène Bia. « *Cet appui à la santé est un geste humanitaire inoubliable, dès lors qu'il intervient au moment où notre pays le Gabon connaît un passage à vide, sur le plan financier* », a conclu Mme Milène Bia.

Aéroport international de Port-Gentil/Dans la perspective de la mise en service du nouveau terminal

Les personnels en formation

RAD
Port-Gentil/Gabon

Les différentes sessions portent, entre autres, sur l'organisation de l'exploitation, le traitement du passager et des bagages, le service à l'avion, la maintenance du terminal, etc.

LES locaux de l'ASC ont abrité dernièrement, dans la perspective de la mise

en service prochaine du nouveau terminal de l'aérogare de Port-Gentil, une série de formations au profit des personnels de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar (Asecna), de la tour de contrôle, des douanes, de la Police de l'air et des frontières, de la gendarmerie des transports aériens, des compagnies aériennes et d'assistance. La session, a-t-on appris, a



Photo : Julie Nguimbi

Les participants à la fin de la formation.

porté sur l'exploitation du terminal à travers les procédures (traitement du passager et des bagages, le service à l'avion, la maintenance du terminal) qui permettront aux passagers et aux bagages d'être mieux traités et expédiés à chaque vol. « *Il s'agit de permettre à chacun de se retrouver sur l'exploitation du terminal, assurer les modalités de sûreté et de sécurité au sein de l'aérogare* ». Il est

prévu une phase d'essai de l'aérogare de 10 jours au mois de juin, peu avant sa mise en service, en vue de la qualifier et donner du temps aux spécialistes, s'il y a lieu, de rectifier des imperfections qu'on aurait relevées. Les différents agents impactés par le projet bénéficieront donc des enseignements théoriques avant de passer à la pratique.